

Nos engagements pour Villeneuve

Notre contrat municipal se décline en 10 grandes priorités

1. **Agir pour le pouvoir d'achat**
2. **Une ville attractive**
3. **Défendre l'emploi et soutenir l'économie locale**
4. **Le pari de la jeunesse et de l'éducation**
5. **L'école de la réussite**
6. **Une solidarité partagée**
7. **Maintenir la sécurité et la tranquillité publique**
8. **Une ambition culturelle**
9. **Le sport pour tous**
10. **L'Agglomération : l'espace de notre avenir**



« Voie verte : le symbole du lien entre Villeneuve et son agglomération »

Patrick Cassany

I. Agir pour le pouvoir d'achat

- **Pas d'augmentation des impôts communaux**
Depuis 5 ans, nous n'avons pas augmenté les taux des taxes municipales. Cet engagement sera maintenu.
- **Baisser le prix de l'eau potable.**
Nous nous engageons à choisir le mode de distribution de l'eau potable qui permettra une baisse significative du prix de l'eau.



Baisse du prix de l'eau

- **Des tarifs préférentiels pour les Villeneuvois.**
Nous nous engageons à geler pendant le mandat les tarifs des services publics municipaux pour les Villeneuvois qui participent déjà en tant que contribuables, et à créer des tarifs différenciés pour les habitants des autres communes.
- **Réforme des rythmes scolaires : gratuité pour les familles.**
Nous nous engageons à ne pas faire payer aux familles les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) prévus par la réforme.

2. Une ville attractive

⇒ VOIRIE

● Renforcer l'investissement pour l'entretien de la voirie.

Nous augmenterons de 20% le budget consacré à la rénovation des rues et des trottoirs.



Rénover les rues et les trottoirs

● Une ville encore plus propre.

Nous mettrons en place une «brigade propreté» avec pour priorité le nettoyage régulier des quartiers.

⇒ ACCESSIBILITÉ ET TRANSPORTS

● Aménager l'avenue d'Agen et l'avenue du Maréchal Leclerc.

La déviation Sud-Ouest ayant été ouverte à la circulation, nous nous engageons à aménager ces deux avenues d'entrée de ville.

● Mettre en place une seconde navette gratuite desservant les boulevards et la rive gauche notamment.

⇒ CENTRE-VILLE

● Aménager un grand jardin public dans le parc de l'hôpital Saint-Cyr.



Un jardin public en centre-ville

● Finaliser l'opération Action Bastide.

Afin de renforcer l'attractivité du cœur de ville, nous nous engageons à renouveler les opérations qui incitent les propriétaires à refaire les façades de leur immeuble, et qui encouragent les commerçants à embellir les devantures de leur commerce. Le programme de rénovation des rues sera également finalisé.

● Installer de nouveaux services publics en centre ville.

Chaque fois que nous en aurons la possibilité, nous nous engageons à installer des services publics en centre-ville pour en renforcer l'attractivité et l'activité.

● Maintenir et développer un programme d'animations festives et culturelles pour favoriser le « vivre ensemble ».

⇒ TOURISME ET LOISIRS

● Créer « Villeneuve Plage » : un lieu de baignade gratuit sur le site de Gajac

Pour renforcer l'attractivité de la ville pendant l'été, nous aménagerons un lieu de baignade surveillé dans le Lot.

● Aménager les berges du Lot pour les rendre plus accessibles à la promenade pour les habitants et les touristes.



Aménager les berges du Lot

● Finaliser l'aménagement du site de Lascrozes : un espace privilégié de découverte de la nature.

● Valoriser le site de Rogé comme lieu de détente et de loisirs pour tous.

⇒ CIRCULATIONS DOUCES

● Aménager un cheminement pour les piétons et les cyclistes du parc François Mitterrand au lycée Couffignal en direction des zones d'activités.

● Créer un service de location de vélos.

● Poursuivre le développement des voies cyclables et des liaisons douces.



Création de liaisons douces

Nos engagements pour Villeneuve

3. Défendre l'emploi et soutenir l'économie locale

● Un engagement fort pour le commerce de centre-ville.

Nous nous engageons à poursuivre le partenariat efficace engagé avec les commerçants pour accompagner les mutations du commerce de centre ville. Objectif: favoriser l'installation de nouveaux commerçants et diversifier l'offre commerciale.

● Créer un site internet pour valoriser les commerces du centre-ville.

Nous nous engageons à créer sur la toile une vitrine virtuelle pour chaque commerçant avec pour objectifs: la promotion des produits mais aussi leur vente en ligne (e-commerce).



Poursuivre le partenariat avec les commerçants

- Initier la création d'une « cité de la formation » sur le site de l'hôpital Saint-Cyr.
- Soutenir les créateurs d'entreprise en partenariat avec l'Agglomération, le Département et la Région.
- Développer le tourisme de pêche, en améliorant les accès au Lot.



Développer le tourisme de pêche

- Confirmer le soutien aux associations locales. Nous nous engageons à soutenir les associations de la ville qui, elles aussi, contribuent au fonctionnement de l'économie locale, créent des emplois et maintiennent le lien social.

4. Le pari de la jeunesse et de l'éducation

- Lancer une grande consultation auprès des jeunes pour recueillir leurs attentes et mettre en œuvre un programme d'actions qui leur permette d'être acteurs de leur ville.
- Aider les associations qui embauchent des jeunes : nous verserons une aide de 1000 euros aux associations villeneuvoises qui embauchent un jeune dans le cadre du dispositif des « emplois d'avenir ».
- Création du Conseil municipal des jeunes: pour les engager dans une démarche citoyenne et prendre en compte leurs attentes.
- Installer des aires de sport dans les quartiers.



Une aide de 1000 euros aux associations qui recrutent un jeune

5. L'école de la réussite

- Bâtir l'école de la réussite en prenant appui sur la réforme des rythmes scolaires en étroite concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.
- Rénover les cours d'écoles et poursuivre le programme de rénovation des bâtiments axé notamment sur les économies d'énergie.
- Construire l'école numérique en développant les supports numériques dans les écoles.
- Développer l'usage des produits locaux et/ou bio pour maintenir dans les écoles une restauration de qualité.



Rénover les cours d'écoles

6. Une solidarité partagée

- **Maintenir une offre de soins en centre-ville** avec la création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le site des haras.
- **Crèches:** renforcer le service public de la petite enfance en partenariat avec la CAF.
- **Aménager un local dédié au Relais d'Assistants Maternelles.**
- **Soutenir la création de logements sociaux** et développer le conventionnement avec les bailleurs privés.
- **Soutenir la création d'une résidence pour personnes âgées valides sur le site de Saint-Cyr.**
- **Poursuivre la politique de lutte contre l'isolement des personnes âgées** en développant des services de proximité.



Lutter contre l'isolement des personnes âgées

- **Renforcer le partenariat avec les associations et les institutions réunies au sein du Comité solidarité** et qui œuvrent dans le domaine social et caritatif.
- **Poursuivre la mise en accessibilité** des bâtiments et des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite.
- **Lutter contre les violences intra-familiales** en soutenant les actions d'aide à la parentalité et des associations comme la maison des femmes qui mènent des actions spécifiques.



Lutter contre la désertification médicale avec une nouvelle maison de santé aux Haras

7. Maintenir la sécurité et la tranquillité publique

- **Développer les patrouilles pédestres** de la police municipale en partenariat avec la police nationale.
- **Renforcer et moderniser le système de vidéoprotection** installé en centre ville.
- **Développer des procédures de médiation** pour réduire les litiges de voisinage qui peuvent dégrader fortement la qualité de la vie.
- **Créer un Conseil des Droits et Devoirs des Familles**, tel que prévu par la loi, pour agir de façon préventive envers les familles et les jeunes en grande difficulté.



Des patrouilles pédestres de la police

8. Une ambition culturelle

- **Développer une programmation riche et variée** au théâtre Georges Leygues et diversifier les horaires.
- **Développer les pratiques culturelles** liées aux nouvelles technologies.
- **Ouvrir la bibliothèque le dimanche après-midi pendant l'hiver.**
- **Soutenir la pluralité et le dynamisme des activités du Centre culturel et du musée de Gajac.**
- **Valoriser le site archéologique d'Eysses** et le patrimoine architectural de la commune.



Valoriser le site archéologique d'Eysses

Nos engagements pour Villeneuve

9. Le sport pour tous

- **Maintenir l'aide globale aux clubs sportifs de la ville.**
- **Aménager dans l'espace libéré par la piscine du Stadium** un lieu destiné aux nouvelles pratiques culturelles et sportives.
- **Créer un « pass sénior »** pour inciter les séniors à la pratique sportive.
- **Améliorer l'accès au site du complexe sportif de la Myre Mory** (parking, éclairage, signalétique...).



- **Améliorer l'accessibilité** pour développer le handisport.
- **Poursuivre la rénovation des bâtiments et équipements existants.**
- **Mise en place d'une journée autour de la santé et du sport.**



Maintenir l'aide aux clubs sportifs

10. L'Agglomération : l'espace de notre avenir

- **Poursuivre la mutualisation des services** entre la Commune et l'Agglomération.
- **Soutenir les créateurs d'entreprises** en renforçant la Plate Forme d'Initiative Locale.
- **Créer un fonds d'aide à la modernisation des commerces.**
- **Participer aux manifestations et salons professionnels** pour valoriser notre territoire.
- **Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs** et soutenir la filière bio par le biais de la commande publique.
- **Obtenir dans sa totalité la mise en deux fois deux voies de la RN21** entre Villeneuve et Agen.



Poursuivre la mise en deux fois deux voies de la RN21 entre Villeneuve et Agen

- **Favoriser la transition énergétique** en soutenant l'éco-habitat dans les travaux de construction et de rénovation.
- **Equiper les collectivités avec des véhicules électriques.**
- **Permettre à l'École d'Art et à l'école de Musique et de Danse** de délivrer des formations qualifiantes.
- **Créer un Centre d'Initiation à l'Architecture et au Patrimoine** prévu dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire.